

**Le Service Civique** permet à chaque jeune de trouver une solution grâce à un engagement dans une mission d'intérêt général lui permettant de reprendre confiance en lui, de travailler son projet d'avenir et son orientation.



**60 000 mineurs**

ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi et peuvent bénéficier de vos missions !

### **Le Service Civique : quels atouts pour votre structure ?**

Redynamiser vos actions, toucher davantage de publics, renforcer le lien avec les bénéficiaires, permettre un changement de regard sur la jeunesse, envisager de nouvelles perspectives...

### **Le Service Civique : quels bénéfices pour le jeune accueilli ?**

Mieux se connaître, développer sa confiance en soi, travailler en équipe, participer à des missions solidaires, acquérir de nouvelles compétences, travailler sur ses savoir-être...

### **Vous êtes intéressés mais des questions persistent ?**

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles sur les étapes du recrutement et l'accueil d'un volontaire en Service Civique.

### **POUR PLUS D'INFOS :**

Le site de l'Agence du Service Civique :  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Le lien vers la page dédiée à l'accueil des volontaires mineurs, avec un flyer à destination des mineurs pour vous inspirer et des outils pour les accompagner :  
[www.service-civique.gouv.fr/mineurs](http://www.service-civique.gouv.fr/mineurs)

La liste des référents territoriaux du Service Civique :  
**les référents**

[service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

**#LeChoixDeSengager**



**VOUS CHERCHEZ UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE**



**FAITES-EN BÉNÉFICIER UN JEUNE DE 16 À 18 ANS !**

[service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

## MOBILISATION ET RECRUTEMENT DES VOLONTAIRES

Où recruter :

Rédiger une annonce et la diffuser largement : sur le site de l'Agence du Service Civique, sur les réseaux sociaux, etc.

Auprès de partenaires : les missions locales / Les CIO / Les MLDS (Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire) / Les dispositifs relais collège ou 3<sup>ème</sup> sans solution / Les centres sociaux / Les médiateurs sociaux / des associations, etc.

Aller à des salons et des forums

### Les critères de recrutement d'un volontaire en Service Civique :

- diversité des profils
- compétence
- motivation
- formation
- savoir-être

Les entretiens : réaliser des entretiens pour clarifier vos attentes et vérifier la motivation des candidats ainsi que leur savoir-être et la bonne compréhension de la mission.

### BONNES PRATIQUES

Organiser votre recrutement en deux temps :

1 — Envoyer au jeune, une trame avec quelques questions pour l'aider à préparer son entretien (ma motivation pour m'engager en Service Civique, ce que j'aime, ce que je redoute...)

2 — Organiser une séance d'information collective, une journée portes ouvertes pour le recrutement ou, si vous recrutez un nombre restreint de volontaires, vous autoriser à accueillir en entretien individuel tous types de profils.

Définir une mission adaptée à un jeune de 16 à 18 ans. Il n'y a pas de mission type pour un volontaire mineur !

Missions réalisées par des volontaires mineurs : organiser des temps conviviaux dans un EHPAD, encourager la pratique du sport pour tous, mettre en place et animer des ateliers, participer à l'accueil de public, accompagner les usages du numérique, etc.

### BONNES PRATIQUES

- Diversifier les activités
- Être dans l'action et pas seulement dans la réflexion
- Mission en équipe ou en binôme
- Être à l'écoute des envies du volontaire

## ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES

Chaque volontaire en Service Civique doit être accompagné d'un tuteur tout au long de sa mission.

Rôle du tuteur : accompagner le volontaire dans la compréhension de la structure et de l'attitude à adopter, entretenir la motivation, soutenir et suivre le volontaire dans ses activités, intervenir en cas de problèmes, etc.

### BONNES PRATIQUES

Être disponible et à l'écoute, organiser un planning précis.



L'encadrement et l'accueil du volontaire mineur est similaire avec le volontaire majeur. Même si une attention un peu plus soutenue doit s'opérer lors des premières semaines //

Témoignage d'un tuteur de l'AFEV

### La formation civique et citoyenne obligatoire

Cette formation comprend deux volets : la sensibilisation des volontaires aux enjeux de la citoyenneté et une formation aux premiers secours de niveau 1.

### L'accompagnement au projet d'avenir

L'objectif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des volontaires. Cet accompagnement prend différentes formes :

- Identification des compétences
- Aide au choix d'orientation, à la formalisation des projets du jeune
- Réalisation des démarches nécessaires pour préparer la suite

Il peut se faire en atelier collectif et en individuel.

### BONNES PRATIQUES

Travailler avec le jeune sur la base de ses intérêts et motivations, faire découvrir des métiers, organiser des visites d'entreprises, travailler sur les compétences acquises pendant le Service Civique (référentiel RECTEC, diagoriente), faire des ateliers CV et lettres de motivation, etc.

Les spécificités du contrat de Service Civique pour les jeunes de 16 ou 17 ans :

- Autorisation parentale : le mineur doit avoir recueilli l'autorisation de ses parents ou de son tuteur.
- La durée du temps de mission est limitée et encadrée pour un mineur.
- Le volontaire mineur dispose d'un jour de congé supplémentaire par mois.

### BONNES PRATIQUES

Échanger en amont avec les parents / le tuteur légal / la structure accompagnatrice.

Pour les jeunes mineurs ayant quitté le système éducatif sans qualification et souhaitant se réinsérer dans un parcours de formation grâce à l'engagement dans une mission de Service Civique, deux formules sont proposées :

- **Le Service Civique alterné** : une mission de Service Civique à temps réduit (21h par semaine) et le suivi d'une formation dans un établissement scolaire à temps partiel
- **Une formule simple** : une mission de Service Civique à temps plein (24h minimum par semaine) et la possibilité d'être accompagné pendant sa mission par un référent relevant des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ou des réseaux FOQUALE.

La force du Service Civique est de permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux et en leurs capacités et ainsi leur faire prendre conscience qu'ils ont des compétences //

Témoignage d'une tutrice d'Unis-Cité

